



**61<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme**  
**Point 3 – Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs  
des droits de l’homme**

Intervention du Luxembourg

3 mars 2026

Madame la Rapporteuse spéciale,

Le Luxembourg s’associe pleinement à la déclaration de l’Union européenne.

Le Luxembourg vous remercie pour votre engagement constant en faveur des défenseur·e·s des droits humains. Nous partageons votre conviction que celles et ceux qui protègent les libertés fondamentales doivent pouvoir exercer leur mission en toute sécurité.

Nous souhaitons exprimer notre profonde préoccupation face à la détérioration continue de leur situation dans de nombreuses régions du monde. Les attaques, l’intimidation, les restrictions croissantes à l’espace civique et les campagnes de désinformation cherchent trop souvent à réduire au silence celles et ceux qui défendent les droits fondamentaux.

Votre rapport met en lumière l’affaiblissement des mécanismes internationaux et nationaux de protection : nombre de défenseur·e·s les jugent seulement partiellement efficaces, voire insuffisants, tandis que leurs besoins augmentent. Dans ce contexte, l’alerte concernant une possible crise de santé mentale parmi les défenseur·e·s, due à l’épuisement, à l’isolement et à l’érosion des dispositifs de soutien psychosocial, est particulièrement préoccupante.

Nous partageons pleinement votre constat selon lequel lutter contre la désinformation constitue un élément essentiel pour garantir un environnement sûr et propice au travail des défenseur·e·s.

Madame la Rapporteuse spéciale,

Je souhaite saisir cette occasion pour vous exprimer notre profonde gratitude pour l’engagement remarquable et constant que vous avez consacré à votre mandat depuis 2020.

Merci.

(213 mots)